

JOURNÉE EUROPÉENNE DE VOS DROITS EN SANTÉ

2025



France
Assos
Santé

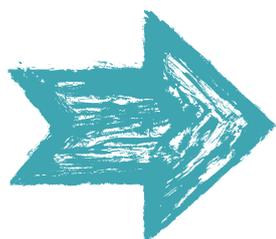
La voix des usagers

Auvergne Rhône-Alpes

Pourquoi organiser cet événement ?

Depuis plus de 20 ans en France, la loi du 4 mars 2002 reconnaît deux types de droits : les droits individuels et les droits collectifs. En parallèle, la loi de janvier 2002 fixe de nouvelles règles relatives aux droits des personnes dans le secteur médico-social. Ces lois traduisent toutes deux l'idée de rendre l'**usager acteur de sa santé**.

Depuis 2011, France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes capitalise sur la création de la "Journée européenne des droits des patients" par une association de citoyens européens, Active Citizenship Network, pour promouvoir les droits en santé et l'existence des représentants des usagers. Devenue depuis quelques années "Journée Européenne de vos Droits en Santé" (JEDS), cet événement est le moment privilégié pour parler concrètement des droits et mettre en valeur le travail des équipes, représentants des usagers et personnels de santé.



En 2025, mobilisons-nous pour faire vivre l'événement au sein des établissements de santé de la région



Comment l'organiser ?



Date : le 18 avril 2025

Pour cette année encore, nous avons décidé de rester aux fondamentaux et de reprendre la date officielle de l'événement. Le 18 avril nous servira d'appui médiatique important et nous permettra de nous caler sur un calendrier national pour, nous l'espérons, une meilleure visibilité de l'événement. **Que vous soyez acteur du sanitaire ou du médico-social, cette journée est pour vous l'occasion de parler des droits en santé, alors à vos agendas !**



Thème : Les droits en santé à l'épreuve de la vie

Cette année, ce n'est pas un droit qui sera mis en lumière mais tous les droits de la charte européenne des droits des patients. Notre volonté est de présenter ces droits et comment ils s'illustrent à travers toutes les étapes de la vie.

Chaque équipe sera donc libre de sélectionner les droits qui font écho à leurs prises en charge et leurs problématiques propres.



Une JEDS inter-région

La collaboration avec les autres régions s'est installée ces dernières années et, en 2025 de nouveau, toutes les régions participeront en proposant des supports variés sur des thèmes autour des "droits en santé" différents. Tous les supports seront librement téléchargeables sur le site de France Assos Santé. **Tous les établissements et tous les représentants des usagers de tout le pays pourront piocher les éléments utiles à leurs événements.**

Quelle organisation en 2025 ?

En présence

Vous souhaitez tenir un point d'information au sein de l'établissement ? Nous pouvons comme chaque année vous fournir de la documentation gratuitement. Nous allons mettre en place un formulaire de demande pour les supports. Ceux-ci seront envoyés début avril depuis Lyon.

Besoin et/ou envie qu'une chargée de mission France Assos Santé soit présente le jour J ? Contactez-nous pour que l'on s'organise ! Même si nous ne pouvons pas (encore) nous couper en 4, nous vous accompagnerons autant que possible sur site pour vos événements.



A distance

L'animation de la journée sur notre **page Facebook** - et parfois les vôtres ! - s'est imposée depuis 2020. Cette année encore, nous poursuivrons cette modalité, à la fois pour promouvoir les droits en santé mais aussi pour mettre en valeur le projet, de sa construction à sa réalisation. Nous mettrons de nouveau en valeur ce qui se passe en dehors de la région Auvergne-Rhône-Alpes, l'événement étant dorénavant national, mais nous aurons de nouveau besoin de **VOUS** pour montrer les événements de la région.

N'hésitez pas à tagger la page Facebook France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes pour que l'on voit la publication et ajouter le hashtag #jeds2025 ou #jeds.



... Et si on en parlait ?

Nous vous proposons de nous retrouver en février et en mars afin d'échanger sur vos projets et répondre à vos questions.

Nous organiserons 2 temps collectifs appelés "café méthodo" en visio. Leur objectif sera de vous présenter plus précisément les ressources à disposition, d'échanger sur vos projets, vos expériences passées et pouvoir alimenter une réflexion commune autour des événements de cette Journée. RU et professionnels, vous êtes bienvenus !

Café méthodo n°1 : le **vendredi 14 février, de 10h à 12h**

Café méthodo n°2 : le **jeudi 20 février, de 14h à 16h**

Pour vous laissez le temps de la réflexion, nous vous proposerons une session de questions / réponses appelée "SAV" en visio, ouverte à tous pour répondre à vos éventuelles interrogations en direct !

SAV : le **lundi 17 mars, de 14h à 16h**



Pour vous inscrire, rendez-vous sur le formulaire en ligne !

Vos contacts

Comme chaque année, vous pourrez compter sur le soutien des chargées de mission territoriales pour vous accompagner dans la définition de votre projet et intervenir le jour J le cas échéant.

Prenez contact avec elles :

Ain, Rhône (hors métropole) & Loire :

Laura Dupuy

ldupuy@france-assos-sante.org

06 73 73 58 23

Isère, Savoie & Haute-Savoie : **Sophie Suel**

ssuel@france-assos-sante.org

06 73 73 66 77

Allier, Cantal, Haute-Loire & Puy-de-Dôme :

Clara Rousseau

crousseau@france-assos-sante.org

06 71 13 49 32

Ardèche, Drôme et Métropole de

Lyon : **Sophie Gallavardin**

sgallavardin@france-assos-sante.org

06 73 73 64 61

Rejoignez
l'événement!



France
Assos
Santé

La voix des usagers

Auvergne Rhône-Alpes